

6 – Le 12 septembre se tiendra le 2^{ème} Forum des Associations sur le parc de la Navale. Le Collectif des CIL de la Ville y sera représenté comme l’an passé.

7 – L’association MART tiendra la réunion de son Comité Directeur le 18 Juin. Notre président nous y représentera.

8 – Le jardinier du domaine de Fabrégas, qui a mis en culture un bon tiers de la surface cultivable, commence à vendre ses produits. Il ouvre un banc sur place les mercredis après-midi à partir de 17h et les samedis matin de 9h à 12h. Hâtez vous car sa production est particulièrement appréciée et vite vendue.

9 – Vide-Greniers : à chaque évènement, nous avons le souci de savoir si notre manifestation est bien autorisée. Lors de notre V-G du 25 avril, les autorisations ne nous ont été remises que la veille à 16 heures ; D’où fortes inquiétudes pour le bon déroulement de notre petite manifestation. De plus nous n’avons pas reçu l’autorisation d’afficher nos publicités sur les voies publiques et pas plus que nous n’avons pu bénéficier d’une cabine WC comme nous les avons demandées.

10 – Courrier de la mairie : le mardi 30 juin se tiendra en mairie une réunion publique nous précisant ce que sera la Révision du PLU.

11 – Par courrier, Monsieur Le Maire nous informe de l’attribution d’une subvention de 295 euros. Nous le remercions très sincèrement pour cette marque de confiance et de solidarité à notre égard.

12 – Un de nos Adhérents souhaite qu’une visite soit effectuée le long du chemin des moulières à Fabrégas afin de fixer les interventions nécessaires au bon écoulement des eaux de pluie.

13 – Invitations :

- – 03-07-15 : Lancement officiel des festivités d’été 2015-07-11
- – 19-07-15 : Cérémonie de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l’Etat Français et d’hommage aux « Justes » de France

14 – Lu dans la presse :

- Le 17.05.15 : Marc Giraud : « Les pompiers seront sur les plages seynoises »
- Le 21.05.15 : Ce câble qui « électrise » les habitants du domaine du Cap Sicié
- Le 21.05.15 : « Les fantômes du Mai » reviennent à la lumière
- Le 24.05.15 : Cet été sonne le retour des feux d’artifice aux Sablettes
- Le 25.05.15 : Les fantômes du Mai : et la lumière fut !
- Le 28.05.15 : Chute mortelle au cap Sicié
- Le 30.05.15 : La résistance ne désarme pas face au projet à Bois Sacré
- Le 30.05.15 : Les doléances et les difficultés des chasseurs passées au crible
- Le 09.06.15 : Chantier naval à Bois Sacré : l’enquête publique est lancée
- Le 10.06.15 : Le sort de la corniche varoise enflamme les débats
- Le 13.06.15 : A Fabrégas, le bonheur est dans le prêt
- Le 15.06.15 : Le réaménagement du port de St Elme divise les parties
- Le 15.06.15 : Six-Fours : Le massif du Cap Sicié fermé à la circulation pour trois mois
- Le 09.06.15 : La maison Jean Bouvet fait le show

15 – Tour de table :

- **Alain ROZES** rappelle la promesse de pose d’un miroir au lotissement du Cap Sicié à l’intersection des voies « Allée des Coucous » avec « l’Allée des Nids ». De plus quand seront reconstituées les liaisons téléphoniques malencontreusement sectionnées et également il y a urgence à reboucher en enrobé les alvéoles dangereuses de certaines plaques d’égout « Regard de visite » (ou tout simplement remplacer ces regards par des plaques normalisées) ?

- Jo GATEL est tout à fait d'accord avec le projet de courrier à adresser à M Le Maire concernant la mise en sécurité des abords du Centre Commercial de Janas
- Anne-Marie MURAT informe que les bénéficiaires du prochain vide grenier qui aura lieu le 26 septembre iront au profit de France ADOT 83.

🚩 10h 00 Fin de la réunion du Bureau

**Prochaine réunion du Bureau à 9h30 le samedi 11 juillet au
« Restaurant du Rivage » chez Daniel et Julia à Fabrégas**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER N° 3

Secteurs 5 – 6 – 7 – 8

Personnalités excusées :

M. le Maire retenu par une autre manifestation est remplacé par **M. ASTORE**
Mme LEON Jocelyne, adjointe de quartier sud
Mme Sandra TORRES, Conseillère régionale et municipale.

Personnalités présentes :

M. Claude ASTORE, Adjoint chargé de la sécurité
M. Marcel Paul MAGAGNOSC, Directeur général des services techniques
Mme Marie VIAZZI, Conseillère municipale chargée de « Allô La Seyne » et des CIL

Le Président accueille les représentants de la municipalité et nombre d'adhérents et sympathisants du quartier qui ont répondu à notre invitation.

Il évoque les questions prévues à l'ordre du jour :

1 – Giratoire RD16/chemin de La Seyne à Bastian – ENCORE et TOUJOURS dans l'attente de sa réalisation : Nous demandons que tous les moyens soient mis en œuvre pour qu'il soit réalisé dans les plus brefs délais. Tout le monde sait que Six-Fours n'accordera la mise à 2X2 voies du dernier tronçon de la RD559 à hauteur des fenêtres Baudisson qu'à la seule condition que ce giratoire soit réalisé (même provisoirement) Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faire attendre encore longtemps les résidents des quartiers Sud alors que des solutions existent pour leur rendre la qualité de vie plus agréable ?

Réponse de M. ASTORE : Le projet est maintenant ficelé, le foncier d'emprise au sol est acquis. Les travaux devraient être réalisés entre avril et juin 2016

Mme BICAIS confirme la volonté du nouveau Président du conseil départemental de mener à bien cette réalisation.

2 – Problèmes des câbles ERDF « oubliés » : Il n'est pas rare que l'on nous signale des câbles ERDF installés provisoirement mais abandonnés de longs mois, voire des années, non protégés et pouvant être la cause d'accidents. Comment ERDF peut-elle laisser perdurer cette situation ?

Mme VIAZZI nous informe que les services d'ERDF restaureront au plus tard au mois de septembre le réseau défectueux le long de l'allée des Coucous et qu'ils feront ainsi disparaître les câbles provisoires.

3 – Domaine du Cap Sicié : Après des travaux préalablement et malheureusement mal effectués, quand sera posé le miroir sur l'allée des Coucoucs en face de l'entrée de l'allée des Rouges gorges ? Sur cette même voie, des plaques d'égout d'ancienne génération on perdu leur remplissage. Il y a urgence à les remplir de nouveau (marquées en rouge pour certaines mais il y en a d'autres qui n'ont pas été recensées)

Réponse de M. ASTORE : *Après un malheureux incident qui a retardé la pose du miroir, il nous assure de sa pose imminente. Quant aux plaques d'égout vétustes, toutes celles qui avaient été signalées au domaine du Cap Sicié ont été changées dans la semaine.*

4 – Barrières et panneaux de chantiers oubliés : Trop souvent oubliés après la fin des chantiers, ceux-ci peuvent être vecteurs d'accidents. N'y a-t-il pas de contrôles de fin de travaux par les fonctionnaires municipaux ?

Réponse de M. ASTORE : *Le problème vient du fait que l'entreprise qui les pose pour réaliser les travaux n'est pas souvent celle qui fait les finitions. A l'avenir, il veillera à ce que cela soit inscrit dans les prestations de chaque entreprise ayant emporté le marché des travaux.*

5 – Espaces verts : Leur entretien doit être permanent. Cela n'est pas le cas actuellement !

Réponse de M. ASTORE : *Le nombre de personnel municipal est limité et de ce fait il traite en premier les plus importants. Les autres viendront par la suite. Une police de l'environnement est en train de se mettre en place et dès qu'elle sera opérationnelle, elle sera chargée de veiller à faire élaguer tout ce qui doit l'être par les propriétaires négligents. Par ailleurs, elle pourra verbaliser les individus qui déposent illégalement des déchets sauvages et seront aidés par des caméras nomades.*

6 – Route de Janas : Bien que la sécurisation de l'entrée du lotissement « les Genêts » a été réalisée, elle ne l'a été que partiellement par manque de plots J11 disposés de part et d'autre de cette entrée. Ils avaient pourtant été promis !

Réponse de M. ASTORE : *Répondant aux contestations de certains riverains, il précise que les plots J11, qui ont « fleuri » un peu partout sur la commune, restent à ce jour le moyen le moins coûteux (malgré le montant de 80,00 € HT pièce) et le plus conforme pour sécuriser les piétons en attendant d'avoir les moyens de créer des trottoirs normalisés.*

7 – Chemin du Verger : L'entretien de ce chemin dans sa partie étroite est à veiller en permanence car la végétation s'y développe très rapidement. Quant au caniveau, son busage a été prévu sans pour autant avoir été réalisé jusqu'à présent.

Réponse de M. ASTORE : *La question de buser le caniveau et qui revient à chaque réunion ne peut être budgétisée pour l'instant faute de moyens financiers. Pour autant elle reste en attente et sera programmée dès que possible. Quant à la végétation débordante, elle fera l'objet d'une attention plus poussée de la part des services concernés.*

8 – Chemin du Vallon des Moulières : Les arbres, plantés sur le domaine public au bord des propriétés riveraines ont pris de grandes proportions, entraînant un ombrage non désiré générateur d'humidité dans certaines habitations. Il y a urgence à intervenir pour élaguer !

Réponse de M. ASTORE : *Il promet de faire une visite avec le service concerné le plus tôt possible.*

9 – Route de Six-Fours à Notre Dame du Mai : Impraticable par temps de pluie au niveau de club équestre, il est souhaitable qu'un caniveau pluvial y soit creusé.

Réponse de M. ASTORE : *La réalisation d'un pluvial serait fort coûteuse car il faudrait qu'il soit suffisamment profond pour être efficace. Les moyens financiers actuels ne le permettent pas.*

10 – PAV : L'incivilité se poursuit sur celui du parking du centre commercial de Janas. Même une épave de bateau y a été « naufragée » ! Vite, la pose de caméras nomades, et de fortes amendes !

Réponse de M. ASTORE : *Il demande à ce que la population apporte des éléments concrets à la police pour appréhender les indéliques. Le président a peur à ce que cela ne s'apparente à de la délation. Toutefois, des caméras nomades sont commandées et elles ne devraient pas tarder à rentrer en fonction. M. ASTORE nous informe que des conteneurs à verre insonorisés remplaceront bientôt ceux qui sont installés actuellement et qui font énormément de bruit bien qu'ils soient enterrés.*

11 – Point d'arrêt bus les Manettes : Sa mise aux normes pour handicapés est souhaitée.

Réponse de M. ASTORE : Une étude est en cours pour rectifier la voie afin d'élargir cet arrêt. TPM sera chargé de réaliser cette mise aux normes. Cela permettra aussi de ralentir la circulation sur cette portion de voie particulièrement longue où certains conducteurs n'ont que faire de limitation de vitesse imposée.

 **12h 10 Fin de la réunion de quartier N°3**

Comme à l'accoutumée, le pot de l'amitié est offert aux participants de la réunion.

Le rédacteur
Francis POURCHIER

La Secrétaire Générale
Christiane LEGER

Le Président du CILLSOS
Jean-Claude BARDELLI

Copies à:

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux aux bons soins de M. le Maire**
- **M. le Conseiller Départemental du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Commissaire Fabrice BUIL, Police Nationale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **M. le Directeur de la Police municipale**
- **MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (16)**
- **Info/diffus 1- 2- 3- 4**
- **Archives CILLSOS 2015**